

COMMUNIQUE

Propositions pour la PAC 2014 : Un reniement des traités fondateurs de l'UE

La Commission européenne vient de présenter sa communication pour la Politique Agricole Commune (PAC) après 2013, à l'horizon, très court, de 2020. Alors que la sécurité alimentaire est annoncée comme un défi majeur, les options envisagées ne résoudront en rien l'échec unanimement reconnu d'une PAC qui ne respecte plus les objectifs des traités de Rome et de Lisbonne. Ces propositions, présentées sous la forme de deux scénarii extrêmes et d'un scénario du milieu, qui sera donc retenu, sont bien dans la continuité de la réforme de 1992. Confondant cause et conséquence, les scénarii ne traitent que de la manière d'utiliser le budget en omettant de fixer au préalable les missions de la PAC.

Le premier scénario de la fin des aides allié à la poursuite de la dérégulation des productions (fins des quotas lait et sucre) et des marchés (fin des mesures d'intervention) équivaut à un abandon quasi-total de la PAC. Il sous-tend la logique de renationalisation des politiques agricoles et le risque de dissolution de l'UE.

Quant au scénario « moyen », donc privilégié, d'une PAC axée sur une surenchère environnementale, il punira ceux qui ne pourront y faire face, en réduisant leurs aides. Les autres verront certes l'aumône de l'Europe augmenter, mais sans pouvoir compter couvrir leurs coûts de revient, puisqu'aucune régulation des productions et des marchés ne viendra les protéger de la concurrence du marché mondial.

Ces scénarii ont en commun comme conséquences d'hypothéquer le potentiel de production agricole européen, de poursuivre l'élimination des agriculteurs, d'accroître le déficit camouflé de la production agricole européenne, donc sa dépendance alimentaire, et de léser les intérêts des consommateurs. Alors que la France vient de parvenir à inscrire à l'ordre du jour des discussions du G20 l'impérative résolution du problème de la volatilité des prix des matières premières agricoles, la Commission ne propose que des abandons supplémentaires de moyens de régulation de ces prix.

Il est encore temps de réagir en refusant cette nouvelle atteinte aux traités fondateurs de l'UE en proposant une alternative crédible. Le Mémoire pour une PAC du XXIème siècle* que la CR vient de publier, montre qu'il est possible de faire une PAC assurant durablement aux consommateurs la sécurité alimentaire avec des prix stables et raisonnables, pourvoyeuse d'emplois, permettant une occupation harmonieuse de nos territoires. Cette PAC administrativement simplifiée, serait beaucoup moins coûteuse et permettrait à l'immense majorité des agriculteurs de vivre de leurs productions sans dépendre d'aides. La CR appelle donc les parlementaires européens et le gouvernement français à exiger de la Commission européenne qu'elle mette en œuvre une PAC pour atteindre les objectifs de ses traités successifs.

<http://www.coordinationrurale.fr/Presse/PAC-2013-pour-une-politique-agricole-durable.html>

Contact presse :

Béregère Bosi – Chargée de Communication
berengere.bosi@coordinationrurale.fr - 06 70 80 99 51

A propos de la Coopération Rurale

La Coopération Rurale est le seul syndicat agricole représentatif indépendant de toute organisation économique et politique qui défend tous les agriculteurs. Ses responsables sont des bénévoles vivant de leur ferme. Présente dans 92 départements et à la tête de 2 Chambres d'agriculture, la CR se bat pour une PAC équilibrée, contrat entre agriculteurs et citoyens, les premiers garantissant la sécurité alimentaire des seconds en échange de prix rémunérateurs.